



Fédération nationale
des enseignantes
et des enseignants
du Québec

Regroupement cégep Recommandations adoptées Réunion des 18 et 19 décembre 2007 Hôtel Hilton, Québec

4. Programmes de technique d'éducation spécialisée et projet de loi 50

Que le regroupement cégep demande à la FNEEQ d'intervenir activement dans le cadre de la consultation sur le projet de loi 50, en harmonisation avec la CSN, pour que tout changement dans les programmes d'intervention en délinquance, de technique en éducation spécialisée et de technique de travail social permette le maintien intégral de la formation collégiale actuelle dans ce secteur et la juste reconnaissance du travail des techniciennes et des techniciens concernés.

5. CCSPP : perspectives de travail

Que le regroupement cégep invite ses syndicats à participer aux activités organisées par la CSN portant sur le droit de négocier, le 26 janvier 2008, dans le cadre de la journée mondiale des forums sociaux.

6. Cégep de régions en difficulté

- Considérant le rôle irremplaçable des cégeps en région ;
- considérant les positions de la FNEEQ sur l'accessibilité ;
- considérant les pressions que génèrent les petites cohortes sur l'ensemble des ressources enseignantes, dans le mode actuel de financement :

Que le regroupement cégep donne mandat à un comité aviseur, placé sous la responsabilité de la coordination du regroupement et formé de trois personnes dont une du comité consultatif de la tâche, et deux du regroupement cégep dont une d'un cégep en difficulté, de soumettre au regroupement, d'ici le mois d'avril 2008, à partir d'une analyse du mode actuel de financement des cégeps, des revendications qui pourraient permettre:

- d'assurer le maintien, en région, d'une offre dynamique de formation;
- de réguler, à partir du financement, la problématique des petites cohortes;
- de réagir à d'éventuelles orientations ministérielles sur les petites cohortes.

Que la FNEEQ intervienne auprès de la CSN pour que, lors de son congrès, celle-ci fasse des pressions sur le gouvernement pour qu'il prenne des mesures pour contrer le dépérissement des régions.

7. Appui aux étudiantes et aux étudiants du cégep du Vieux Montréal à la suite des journées de grève

- Que le regroupement cégep demande à la FNEEQ et à tous ses syndicats de dénoncer l'attitude de la direction du Collège du Vieux Montréal dans la gestion de la grève étudiante de novembre 2007 et demande à la CSN d'intervenir publiquement en ce sens ;
- que la coordination du regroupement cégep lance dans les syndicats une campagne d'appui financier aux étudiantes et aux étudiants mis en cause à la suite des journées de grève si la situation se développe en ce sens.

9. Lettre d'entente concernant la clause 5-4.07 D.

Que le regroupement cégep mandate ses représentantes et ses représentants pour signer la lettre d'entente numéro 09 concernant la clause 5-4.07 D) de la convention collective FNEEQ (CSN) 2005-2010.

12. Dossier mathématiques 416

Que le regroupement cégep demande aux syndicats, en conformité avec les positions déjà prises, d'obtenir de leur collège respectif, d'ici le prochain regroupement, les informations suivantes :

- le nombre d'étudiants admis sur la base de mathématiques 416;
- la cote secondaire défi de ces élèves;
- pour chacun de ces élèves, le nombre de cours réussis avec la moyenne obtenue, le nombre d'abandon et, dans chaque cas, les mêmes résultats pour les autres étudiantes et étudiants du programme admis sur la base des conditions particulières minimales.